

Règlement du jeux-concours

Grand jeu concours produits dérivés sous licence

Article 1 : Organisation

La SAS Proteam Services au capital 50000€, ci-après désignée sous le nom Geekotheque.com dont le siège social est situé 48 Rue Gioffredo 06000 Nice, immatriculée sous le numéro RCS Nice 450809520, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat du 07/10/2024 9h00 au 18/10/2024 23h59 (jours inclus).

A l'occasion de la refonte du site marchand, Geekotheque.com (Proteam Services) organise un jeu-concours en ligne permettant de gagner 6 lots différents incluant des produits dérivés sous licence officielles.

Article 2 : Participants

Ce jeu concours gratuit sans obligation d'achat est exclusivement ouvert aux personnes majeures, résidant en France métropolitaine (Corse non comprise).

Sont exclues du jeu les personnes ne répondant pas aux conditions ci-dessus, ainsi que les membres du personnel organisateur et toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception du dit jeu concours, à la réalisation ou à la gestion de ce dernier ainsi que leur conjoint et les membres de leurs familles : ascendants et descendants directs ou autres parents vivant ou non sous leur toit.

Geekotheque.com se réserve le droit de demander à tout participant de justifier des conditions ci-dessus exposées par le biais de documents prouvant l'identité ou la domiciliation desdits participants. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier de son lot.

Il n'est autorisé qu'une seule participation par personne (même nom, même adresse). Geekotheque.com se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect strict de cette règle.

La participation au jeu concours implique obligatoirement l'entière acceptation du présent règlement.

Article 3 : Modalités de participation

Afin de pouvoir participer au jeu concours, les participants doivent se rendre à l'adresse URL suivante :

<https://geekotheque.com/grand-jeu-concours-octobre-2024/>

Le participant doit remplir totalement et correctement le formulaire de renseignements pour que son inscription soit validée. Le joueur est informé et accepte que les informations saisies dans le formulaire d'inscription valent preuve de son identité.

Toute participation effectuée contrairement aux dispositions du présent règlement rendra la participation invalide. Tout participant suspecté de fraude pourra être exclu du jeu-concours par Geekotheque.com sans que celle-ci n'ait à s'en justifier. Toute identification ou participation incomplète, erronée ou illisible, volontairement ou non, ou réalisée sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement sera considérée comme nulle. La même sanction s'appliquera en cas de participations multiples.

Article 4 : Gains

Lot 1 Dragon Ball : 134,88€ TTC

- Figurine Banpresto [Ichibansho] Dragon Ball : Goku (Alt.) Fierce Fighting !! World Tournament [24cm] : 74,90€
- Cadre Effet 3D Lenticulaire 26x20cm Dragon Ball Z : Goku, Z Fighters : 14,99€
- Sac à dos urbain en Similicuir Heady Dragon Ball Z (24,5x29x15) : 44,99€

Lot 2 One Piece : 123,97€ TTC

- Figurine Tamashii Nations [Figuarts Zero Extra Battle] One Piece : Trafalgar Law Onigashima (24cm) : 88,99€
- Figurine Pop One Piece : Luffy en Kimono [921] : 19,99€
- Tote Bag Premium Recto / Verso (Limited Edition) One Piece : Luffy : 14,99€

Lot 3 Naruto : 104,93€ TTC

- Sac à dos urbain en Similicuir Heady Naruto Clouds (24,5x29x15) : 49,99€
- Figurine Banpresto Naruto : Uzumaki Naruto [Narutop99] (11cm) : 34,99 €
- Gourde Aluminium 600ml Naruto: Naruto Uzumaki : 19,95 €

Lot 4 Pokémon : 84,68€ TTC

- Peluche 30 Cm Pokemon : Carapuce : 29,90€
- Bouteille 780ml en acier Inoxydable Pokemon : Pokéball : 19,89€
- Figurine Pop Pokemon : Pikachu Sitting [842] : 19,99€
- Plaid Polaire Pokemon : Pikachu & Evoli [100X140cm] : 14,90€

Lot 5 Stitch : 80,97€ TTC

- Portefeuille Compagnon Fashion Lilo et Stitch : Stitch [19cm x 10cm x 2cm] : 20,99€
- Sac à Dos 3D Disney Lilo & Stitch : Stitch [44X31X18cm] : 49,99€
- Pocket Pop ! Keychain Disney : Stitch : 9,99€

Lot 6 Wednesday : 88,92€ TTC

- Casquette Enfant en coton Mercredi (Wednesday) Original : 11,95€
- Journal et Stylo Fashion Mercredi (Wednesday) Varsity (22x23cm) : 10,99€
- Sac à dos Oxford Mercredi (Wednesday) Uniform 29x40cm : 54,99€
- Trousse Carré Mercredi (Wednesday) Uniform 21x8cm : 10,99€

Valeur total des gains : 618,35 € TTC

La Valeur des prix est déterminée au moment de la rédaction du règlement du jeu concours et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à leur évolution ultérieure sur le site Geekotheque.com.

Article 5 : Désignation des gagnants

Geekotheque.com procédera au tirage au sort le 19/10/2024 à l'issue de la fin du jeu concours le 18/10/2024 à 23h59.

Article 6 : Annonce des gagnants

Les gagnants seront informés par e-mail à l'adresse indiquée lors de l'inscription au jeu-concours.

Article 7 : Remise des lots

Les lots seront envoyés aux coordonnées postales indiquées par les participants.

En cas de retour non délivré, le lot restera à dispositions du participant pendant 15 jours. Après ce délai, il ne pourra plus y prétendre.

Les gagnants s'engagent à accepter les lots tels que proposés sans possibilité d'échange notamment contre des espèces, d'autres biens ou services de quelque nature que ce ne soit ni transfert du bénéfice à une tierce personne. De même, ces lots ne pourront faire l'objet de demandes de compensation.

Geekotheque.com se réserve le droit, en cas de survenance d'événement indépendant de sa volonté, notamment lié à ses fournisseurs ou à des circonstances imprévisibles, de remplacer les lots annoncés, par des lots de valeur équivalente. Le gagnant sera tenu informé des éventuels changements.

Article 8 : Utilisation des données personnelles des participants

Les informations des participants sont enregistrées et utilisées par Geekotheque.com pour mémoriser leur participation au jeu-concours et permettre l'attribution des lots.

Les participants peuvent, pour des motifs légitimes, s'opposer à ce que leurs données personnelles communiquées dans le cadre de ce jeu fassent l'objet d'un traitement. Ils disposent également d'un droit d'opposition à ce qu'elles soient utilisées à des fins commerciales, en dehors de la participation à ce jeu-concours, qu'ils peuvent faire valoir dès l'enregistrement de leur participation en s'adressant

par courriel à l'adresse mail suivante :

contact@geekotheque.com

Article 9 : Propriété industrielle et intellectuelle

Toute reproduction, représentation ou exploitation de tout ou partie des éléments composant le jeu concours, y compris le présent règlement sont formellement interdites.

Toutes les marques, logos, images, vidéos et autres distinctifs reproduits sur le site sont la propriété exclusive de Geekotheque.com et sont protégés à ce titre par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle. Leur reproduction non autorisée constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

Toute reproduction, totale ou partielle, non autorisée de ces marques, logos et signes constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les participants.

Article 10 : Responsabilité

La responsabilité de Geekotheque.com ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de cas fortuit indépendant de sa volonté.

Geekotheque.com ne saurait être tenu pour responsable des retards, pertes, vols, avaries des courriers, manque de lisibilité des cachets du fait des services postaux. Elle ne saurait non plus être tenue pour les responsables et aucun recours ne pourra être engagé contre elle en cas de survenance d'événements présentant les caractères de force majeure (grèves, intempéries...) privant partiellement ou totalement les participants de la possibilité de participer au jeu/ou les gagnants du bénéfice de leurs gains.

Geekotheque.com ainsi que ses prestataires et partenaires, ne pourront être tenus pour responsables de la perte ou du vol des dotations par les bénéficiaires dès lors que les gagnants en auront pris possession. Tout coût additionnel nécessaire à la prise en possession des dotations est à l'entière charge des gagnants sans que ceux-ci ne puissent demander une quelconque compensation à Geekotheque.com.

Article 11 : Litige & Réclamation

Le présent règlement est régi par la loi française.

Geekotheque.com se réserve le droit de trancher sans appel toute difficulté pouvant survenir quant à l'interprétation ou à l'application du présent règlement, étant entendu qu'aucune contestation ne sera admise notamment sur les modalités du jeu, sur les résultats, sur les gains ou leur réception, un mois après la fin du jeu. Sauf en cas d'erreurs manifestes ; il est convenu que les informations résultant des systèmes

de jeu de Geekotheque.com ont force probante dans tout litige quant aux éléments de connexion et au traitement informatique desdites informations relatives au jeu.

Toute réclamation doit être adressée dans le mois suivant la date de fin du jeu à Geekotheque.com à l'adresse mail suivante :

contact@geekotheque.com

Passé cette date, aucune réclamation ne sera acceptée. La participation au jeu entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

L'article 12 : Convention de preuve

De convention de preuve entre le participant et Geekotheque.com, les systèmes et fichiers informatiques de Geekotheque.com feront seules foi.

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de Geekotheque.com dans des conditions raisonnables de sécurité et de fiabilité, sont considérés comme les preuves des relations et communications intervenues entre Geekotheque.com et le participant.

Il est en conséquence convenu que, sauf erreur manifeste, Geekotheque.com pourra se prévaloir, notamment aux fins de preuve de tout acte, fait ou omission, des programmes, données, fichiers, enregistrements opérations et autres éléments (tel que des rapports de suivi ou autres états) de nature ou sous format ou support informatiques ou électroniques, établis, reçus ou conservés directement ou indirectement par Geekotheque.com notamment dans ses systèmes informatiques.

Les éléments considérés constituent ainsi des preuves et s'ils sont produits comme moyens de preuve par Geekotheque.com dans toute procédure contentieuse ou autre, ils seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.